

DOSSIER DEMANDE DE BAPTÊME CATÉCHÈSE

Qui peut-être baptisé ?

Tout le monde peut être baptisé, quelque soit son âge.

Pour les petits enfants, seuls les parents peuvent demander le baptême. Même si l'un des deux parents n'est pas baptisé, même s'ils ne sont pas mariés, ni civilement ni à l'église, même s'ils sont divorcés et remariés, l'Église les accueille.

Ils peuvent demander le baptême pour leur enfant. L'Église leur demandera de s'engager à donner une éducation chrétienne à leur enfant.

Lorsque l'enfant est en âge de comprendre (à partir de la Maternelle) il est demandé aux parents de l'accompagner à un temps spécifique de préparation dans le cadre de l'Éveil à la Foi.

Pour les enfants en CE1, ils doivent à participer au catéchisme, 2 dimanches par mois. Ils auront 1 ou 2 rencontres supplémentaires pour une préparation plus spécifique au baptême.

Est-il obligatoire d'avoir un parrain ou une marraine ?

Pour un baptême, il nécessaire d'avoir **au moins un parrain ou une marraine**, parce que **leur mission est indispensable au baptisé**. Le parrain et la marraine s'engagent à **soutenir** leur filleul dans sa vie chrétienne, à l'aider à grandir dans la foi. Ils seront présents lors des **grandes étapes de sa vie chrétienne**, et ne doivent pas oublier de **prier** pour leur filleul. Ils s'engagent aussi à aider les parents dans leur responsabilité. Être parrain ou marraine, c'est vivre, en effet, **une véritable parenté spirituelle**.

Il est donc important qu'ils soient baptisés pour pouvoir témoigner de leur propre foi.

Quelles sont les conditions pour être parrain ou marraine ?

- Être baptisé dans l'Eglise catholique ;
- Avoir plus de 16 ans, pour garantir la maturité suffisante ;
- Ne pas être le parent de l'enfant, puisque le parrain et la marraine ont un rôle complémentaire de celui des parents.

Une personne non-catholique peut-elle avoir un certain rôle de parrainage ?

Une personne non catholique, à l'exception d'une personne protestant ou orthodoxe. En revanche, elle peut être « *témoin* » du baptême et signer comme tel le registre de baptême. Le témoin a un rôle humain, mais pas de mission ecclésiale. **En plus du témoin, l'enfant doit toujours avoir au moins un parrain ou une marraine catholique.**

Documents à fournir

1. Un extrait d'acte de naissance de l'enfant
2. Le certificat de baptême du parrain et de la marraine. Les copies des livrets de familles catholiques ne sont pas recevables.
3. La demande de baptême signée par les **2 parents**. (en cas de divorce – joindre la copie du jugement / en cas de décès d'un des 2 parents – mettre mention « décédé(e) »
4. Le règlement du sacrement 85 euros à l'ordre de ADECE secteur la foret ou virement

DEMANDE DE BAPTÊME

NOM et prénom du père (tuteur légal) : _____

NOM et prénom de la mère (tutrice légale) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Tél : _____

Ville : _____

Mail : _____@_____

autorise(nt) l'enfant

NOM et prénom de l'enfant _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

à se préparer au sacrement du baptême en participant aux différentes rencontres et célébrations organisées
par les accompagnateurs

et

à recevoir le sacrement du baptême catholique.

Ci-joint le règlement de 85 euros par :

☐ chèque

☐ en espèces

☐ par virement

☐ en CB

Date de la demande : Le _____

Signature du Père (obligatoire)

ET

Signature de la mère (obligatoire)

Les 2 parents doivent donner leur accord en signant (en cas de divorce – joindre la copie du jugement / en cas de décès d'un des 2 parents – mettre mention « décédé(e) ».

NOM et PRENOM du Parrain prévu

NOM et PRENOM de la Marraine prévue

Confirmé le _____

Confirmée le _____

Paroisse : _____

Paroisse : _____

Diocèse : _____

Diocèse : _____



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE/IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur demande de vos créanciers et débiteurs, français ou étrangers appelés à faire inscrire des opérations sur votre compte (virements, prélèvements...). Nous vous rappelons que les informations contenues dans votre RIB/IBAN sont de nature confidentielle, c'est pourquoi nous vous invitons à la plus grande vigilance avant leur transmission.

We remind you that the information contained in your RIB/IBAN is on confidential nature, and we thus strongly encourage you to be vigilant as regards its transmission.

RIB - identifiant national de compte *National Bank Account Number*

ETABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE	CLÉ RIB	DOMICILIATION
20041	00001	2484850E020	17	PARIS IDF CENTRE FINANCIER

L'identifiant international de compte est intégré au présent relevé d'identité bancaire. Cet identifiant a été créé pour faciliter les règlements transfrontières.

IBAN - Identifiant international de compte *International Bank Account Number*

BIC - Identifiant international de l'établissement *Bank Identifier Code*

FR5220041000012484850E02017	PSSTFRPPPAR
-----------------------------	-------------

TITULAIRE DU COMPTE *Account Owner*

ADECE SECTEUR DE LA FORET MONTGERON

12 RUE DES PINS
91330
YERRES

Cadre réservé au destinataire du relevé

--